

La quantité de travail des jeunes : mesure, enjeux et leviers

Célestin Gancel, Olivier Redoulès

La France travaille moins d'heures par an et par habitant que presque tous les autres pays européens.

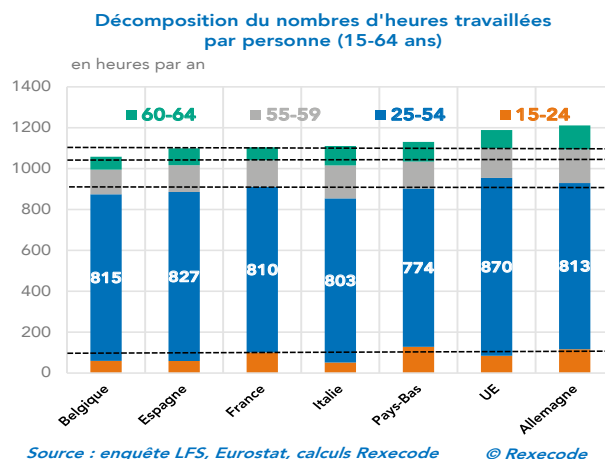
Cet écart s'explique d'abord par une sortie plus précoce du marché du travail. Mais, il touche aussi les jeunes français, dont la quantité de travail est inférieure à celle observée dans d'autres pays européens.

Cet écart d'heures travaillées résulte principalement de deux facteurs :

- Les NEETs (les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation), qui sont au nombre de 880 000 entre 15 et 24 ans, ce qui représente respectivement 260 000 et 580 000 de plus, en proportion de la population, qu'en Allemagne et aux Pays-Bas. Ces profils, révélateurs des inégalités socio-économiques que le système éducatif peine à corriger, concentrent les risques d'exclusion professionnelle et sociale ;
- Les étudiants, qui sont moins nombreux à cumuler emploi et études que dans d'autres pays (25 % en France contre 75 % aux Pays-Bas), contribuent aussi à l'écart de quantité de travail des jeunes avec ces pays.

Plusieurs solutions méritent d'être explorées : faciliter le recours au temps partiel, valoriser le travail durant les études par la validation d'un module « job étudiant » donnant droit à des crédits ECTS, maximiser l'impact de l'apprentissage sur l'employabilité des jeunes, notamment ceux les plus éloignés de l'emploi, repenser la politique d'orientation, et plus fondamentalement, prendre à bras le corps la crise de la performance éducative dès le primaire.

Sur l'ensemble de la population en âge de travailler (soit les personnes âgées de 15 à 64 ans), la France est le troisième pays de l'Union européenne où l'on travaille le moins d'heures par an et par habitant (1 105 heures en 2024)¹. Ce déficit de travail résulte de la combinaison d'un faible taux d'emploi et d'une durée du travail des salariés à temps plein comparativement faible. La présente étude se penche sur la situation des jeunes de 15 à 24 ans².



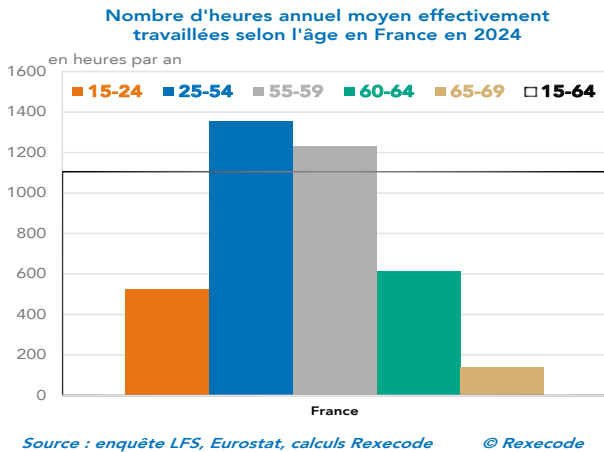
Premier constat : contrairement à une idée reçue, les 15-24 ans pèsent peu dans le déficit d'heures travaillées par la population française. Par rapport à l'Allemagne, la France comptabilise un retard de 107 heures travaillées par habitant âgé de 15 à 64 ans. Sur ce total, **seulement 17 heures sont le fait des 15-24 ans**, contre 3 heures par les 25-54 ans et 87 heures par les 55-64 ans. Les seniors constituent ainsi le principal gisement de travail mobilisable pour la France.

Deuxième constat, qui vient nuancer le premier, l'écart de quantité de travail entre les jeunes français de 15 à 24 ans et le cœur de la population en âge de tra-

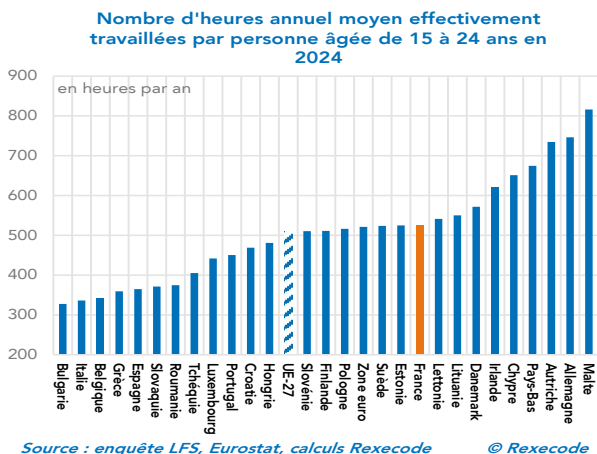
¹ Voir Rexecode, *La durée effective du travail et sa quantité en France et en Europe en 2024*, document de travail n° 98.

² Les auteurs remercient l'institut Eurostat d'avoir mis ses données à dispositions de Rexecode et de sa précieuse collaboration.

vailler (les 25 à 54 ans) est très important en France. A 826 heures, cet écart représente 61 % de la quantité de travail des 25-54 ans, contre 45 % en Allemagne. En effet, ils sont en proportion beaucoup moins nombreux à travailler : leur taux d'emploi est de 35 % contre 83 % pour les 25-54 ans. Néanmoins, les jeunes salariés à temps plein effectuent plus d'heures que les salariés plus âgés, car ils prennent en moyenne moins de congés et sont moins souvent malades. Ainsi, leur durée effective annuelle de travail est supérieure de 13 heures à celle des 25-54 ans et de 64 heures à celle des 55-69 ans.

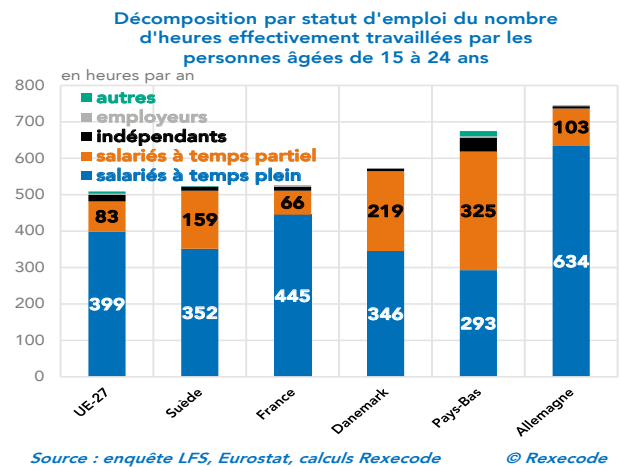


Troisième constat, la France se classe dans la médiane haute des pays européens pour la quantité de travail par habitant de 15-24 ans, mais en dessous de plusieurs pays d'Europe du Nord. Avec 526 heures, la France (10^e) affiche un déficit de 46 heures avec le Danemark (7^e), 149 heures avec les Pays-Bas (4^e) et 220 heures avec l'Allemagne (2^e).

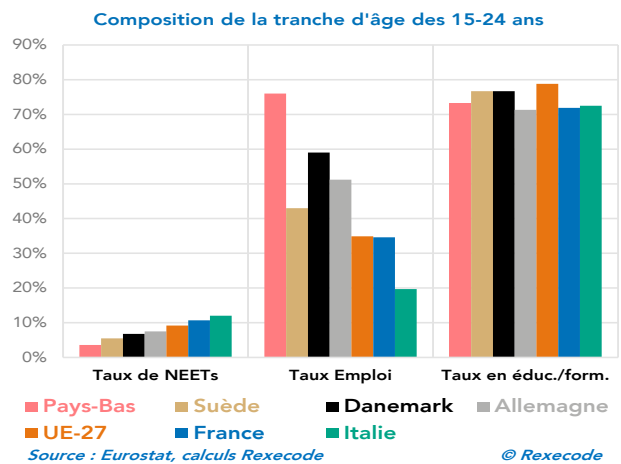


Ces constats suggèrent que la France dispose de marges de progression pour augmenter la quantité de travail chez les 15 à 24 ans en s'alignant sur les meilleurs élèves européens. Elle peut pour ce faire activer les deux leviers du taux d'emploi des jeunes et de la durée effective travaillée par chaque jeune en

emploi. En effet, comme pour l'ensemble de la population, on constate chez les Français de 15 à 24 ans un recours au temps partiel moins courant et une durée du travail à temps plein plus faible. Par rapport à l'Allemagne, la quantité de travail des 15 à 24 ans est déficitaire de 220 heures. Cet écart se décompose ainsi : (1) 189 heures d'écart chez les jeunes salariés à temps plein, car la durée effective par travailleur et le taux d'emploi sont moindres. Une convergence du taux d'emploi sur l'Allemagne à durée inchangée réduirait ce déficit d'heures à 53 heures³ ; (2) 37 heures d'écart chez les salariés à temps partiel, car le taux d'emploi est moindre ; (3) -5 heures d'écart chez les indépendants, qui travaillent davantage en France.



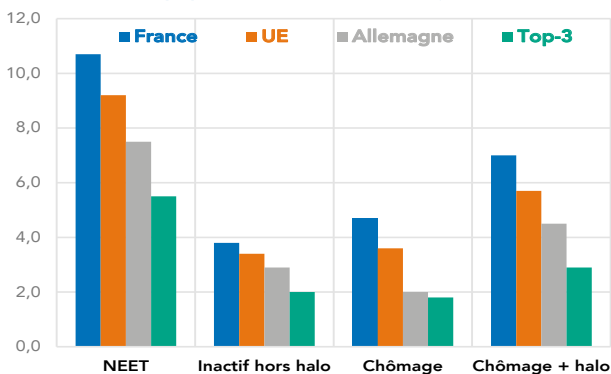
La France, avec 35 % de taux d'emploi des jeunes, se situe juste à la moyenne européenne, et se classe en 11^{ème} place. Toutefois, le taux d'emploi des jeunes français est inférieur de 16 points à celui de l'Allemagne, de 41 points à celui des Pays-Bas et de 8 points à celui de la Suède. Ces disparités traduisent deux effets complémentaires : une proportion plus élevée de jeunes ni en emplois, ni en études, ni en formation (NEET) en France et un moindre recours au cumul emploi-études, la part des jeunes en études étant assez proche entre les différents pays (72 % en France).



³ La durée effective des jeunes travailleurs à temps plein est plus faible en France qu'en Allemagne (1 686 heures vs 1 840 heures).

La France affiche le 4^{ème} taux de NEETs le plus important de l'UE. En France, les NEETs de 15 à 24 ans sont près de 880 000, soit 11 % de la tranche d'âge⁴. Au-delà de la mobilisation du travail, le taux de NEETs emporte des enjeux d'insertion professionnelle et de mobilité sociale : la proportion de NEETs est nettement plus importante chez les enfants de chômeurs, au sein des classes faiblement diplômées, et chez les enfants d'immigrés. Faire converger le taux de NEETs de la France vers celui de l'Union européenne représenterait 125 000 emplois supplémentaires chez les jeunes. Ce nombre grimperait à 260 000 en s'alignant sur l'Allemagne, 425 000 sur la Suède et 580 000 emplois sur les Pays-Bas.

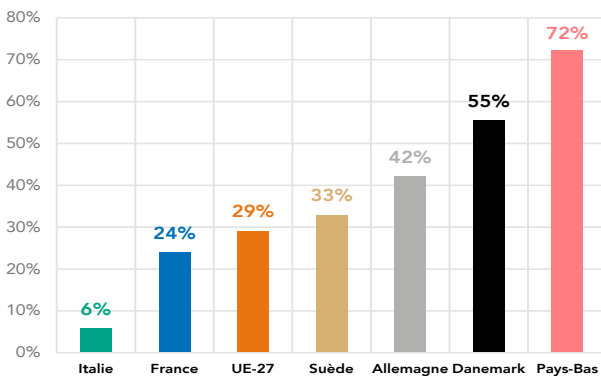
Situation des jeunes de 15 à 24 ans ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET), en % de la population de la tranche d'âge



Source : enquête LFS, Eurostat, calculs Rexecode © Rexecode

En France, seul 1 jeune sur 4 travaille en parallèle de ses études, contre 3 sur 4 aux Pays-Bas. Le cumul emploi-études se fait via l'alternance (1,05 million de contrats en cours au 31/12/2024), des stages ou encore des jobs étudiants ; seuls 5 % des étudiants effectuaient un job étudiant à temps partiel en parallèle de leurs études, selon l'INSEE⁵. La part des étudiants travaillant durant leur scolarité est supérieure (proche de 50 %), du fait notamment des emplois de courte durée⁶.

Part des étudiants (15-24 ans) cumulant un emploi (stage, alternance, jobs étudiants, etc.)

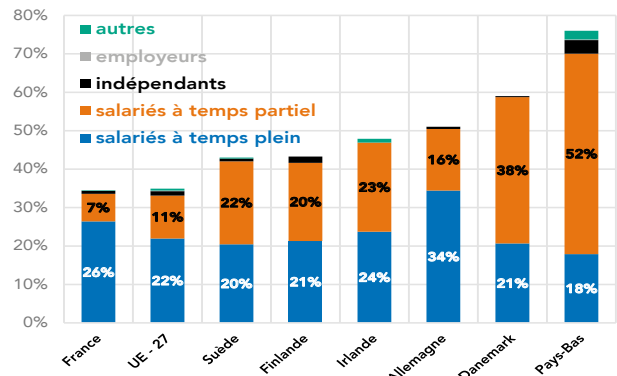


Source : Eurostat, calculs Rexecode © Rexecode

Note : Les étudiants cumulant un emploi sont calculés comme le résidu de la population une fois soustrait les étudiants, les employés et les NEET ; Cumul Etudes-Emploi = NEET + Employés + étudiants - Population.

Les écarts de cumul emploi-études trouvent un écho dans le moindre recours au temps partiel en France : 7 % des 15-24 ans sont concernés, contre 52 % au Pays-Bas, 38 % au Danemark, 22 % en Suède, 11 % en moyenne européenne et 16 % en Allemagne, alors que les salariés à temps plein sont paradoxalement plus nombreux en France (sauf vis-à-vis de l'Allemagne).

Decomposition du taux d'emploi par statut d'emploi des 15-24 ans



Source : enquête LFS, Eurostat, calculs Rexecode © Rexecode

Favoriser le travail des jeunes, sous des formes adaptées, emporte des bénéfices multiples : création de richesse, financement des études, insertion sur le marché du travail, mobilité sociale. La question des NEETs est particulièrement préoccupante compte tenu du risque de mauvaise insertion dans le marché du travail et de trajectoires professionnelles vulnérables. Nous présentons ci-dessous plusieurs leviers qui mériteraient d'être débattus.

Adapter le temps partiel aux contraintes des étudiants en supprimant le plancher de 24 heures qui s'applique aux employeurs. En France, le recours au temps partiel par les employeurs est encadré par un plancher de 24 heures, auquel l'employeur ne peut pas déroger de sa propre initiative (sauf accord de branche étendu, le salarié ayant la possibilité d'en demander l'autorisation à son employeur). Ce plancher, qui n'est pas adapté pour le cumul emploi-études, n'existe pas en Allemagne ni aux Pays-Bas, ni en Suède. Dans ces pays, la proportion de temps partiel est plus élevée qu'en France pour une durée du travail moyenne plus faible d'environ un tiers. Abroger ce minimum permettrait de soutenir l'offre de travail (des jeunes souhaitant travailler, mais en dessous de cette limite) et soutenir la demande (des entreprises à la recherche de travailleurs sur de courtes durées hebdomadaires).

Créer des « modules job étudiant » dans les formations du supérieur pour valoriser l'emploi durant les études, au même titre que l'engagement associatif ou sportif. Ces modules permettraient d'acquérir des crédits ECTS ou des bonus de note. L'objectif serait

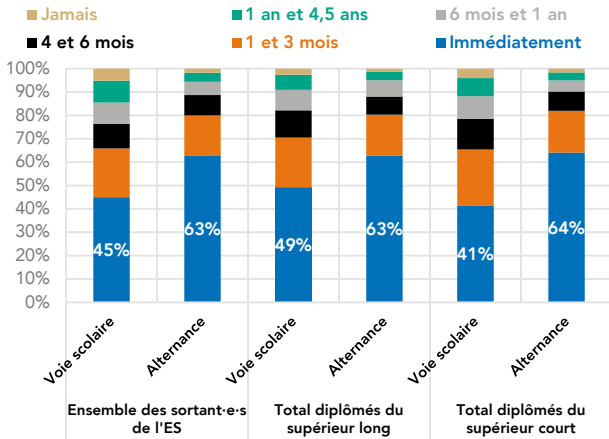
⁴ Le taux de NEETs atteint 13,1 % sur les 15-29 ans, soit 1,4 million de personnes.

⁵ Hilary S., Lefèvre L., Pen L., *Les « jobs » étudiants début 2020 : quatre fois sur dix, des emplois de serveurs, caissiers ou vendeurs*, Insee Focus n° 322, 2024.

⁶ Mauer B et Nietge C., *Travailler en parallèle de ses études : quels étudiants, dans quels emplois ?*, Dares Focus n° 21, 2026.

de valoriser le cumul emploi-études dans le cursus étudiant, eu égard aux enseignements apportés par l'expérience professionnelle. Ce dispositif compenserait les étudiants contraints de travailler durant leurs études.

Temps d'accès au premier emploi selon le plus haut diplôme obtenu et la voie de formation la dernière année d'études



Source : Céreq, Enquête Génération 2017, calculs Rexecode © Rexecode

Maximiser l'impact de l'apprentissage sur l'employabilité des jeunes, notamment ceux les plus éloignés de l'emploi.

La France a entamé une politique de l'alternance massive depuis quelques années. Cette politique a participé à la hausse du taux d'emploi des jeunes : entre fin 2015 et fin 2021, le taux d'emploi des jeunes a augmenté de 5,3 points, dont 2,9 points pour les contrats en alternance⁷. Cependant, elle n'a pas permis de réduire le taux de NEETs qui constitue un enjeu majeur pour la production économique et l'emploi à moyen-long terme.

Repenser la politique d'orientation. Les économistes Cahuc et Hervelin⁸ pointent un manque de coordination important et la nécessité d'améliorer l'orientation dès le plus jeune âge. Après le bac, la Cour des Comptes estime que « les échecs et réorientations coûtent entre 3 à 4 milliards d'euros par an »⁹ ; à l'inverse, beaucoup d'étudiants renoncent à des parcours ambitieux auxquels ils pourraient prétendre compte tenu de leur ni-

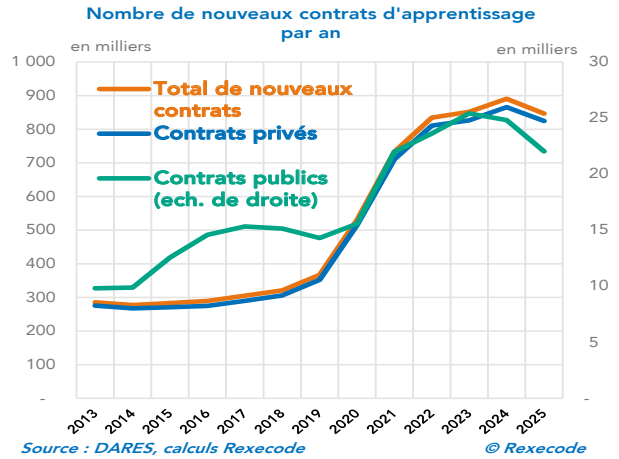
⁷ Insee, *La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques*, note de conjoncture de mars 2022.

⁸ Cahuc P., Hervelin J., *Quelles politiques pour l'emploi des jeunes ?* (2023), Presses de SciencePo.

⁹ Voir Leclair B., Veniez A., *Les enjeux économiques de l'orientation scolaire et universitaire*, DG-Trésor, Trésor-Eco n° 344, 2024.

¹⁰ Jaravel X., *Marie Curie habite dans le Morbihan, Démocratiser l'innovation*, 2023.

¹¹ Vuillier-Devillers F., Barhouni M. (Depp), Justine Klipfel J., *À 24-25 ans, la situation des jeunes reste liée à leurs résultats au collège et à leur origine sociale*, Insee Focus n°312, 2023.



Source : DARES, calculs Rexecode © Rexecode

veau académique¹⁰. L'information et l'accompagnement des étudiants au moment de l'orientation pourraient être renforcés, avec un rapprochement accru entre l'école et l'entreprise et le recours à des « *role models* » vers les débouchés professionnels les plus porteurs. Une sélection plus exigeante pourrait être mise en œuvre à l'entrée de l'université et les places offertes pourraient être contingentées en fonction des débouchés sur le marché du travail. Enfin, le financement public de formations pourrait être conditionné à des critères de performances liés à l'insertion professionnelle.

Renforcer les performances du système éducatif primaire et secondaire.

La mauvaise performance de notre système éducatif est attestée par la baisse des résultats sur données longitudinales (évaluations nationales) comme en comparaison internationale (classements PISA, TIMSS, PIAAC). La corrélation entre éducation supérieure et emploi met en lumière une difficile intégration du marché du travail des moins qualifiés, pour lesquels le système éducatif échoue à leur apporter le bagage nécessaire pour assurer leur employabilité. En outre, la forte corrélation entre les résultats au brevet et la situation sur le marché du travail¹¹ suggère un déterminisme des résultats scolaires tout au long de la scolarité.